



Chaudefonds sur Layon

Anjou Pays de la Loire Espoirs

26 mai 2022

Course ouverte aux espoirs et juniors

GUIDE TECHNIQUE – 2022

Départ 14h00 - D125 - Face camping municipal



Anjou Pays de la Loire Espoirs

Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire

Président d'honneur :	Yves Berland	Maire de Chaudefonds sur Layon
Direction de l'organisation :	Patrice Mariteau	06 32 04 54 24
Directeurs Adjointes :	Gilles Lemarchand	06 24 08 62 37
Animateur Fédéral :		00 00 00 00 00

JURY

Président du Jury :
Arbitre Adjoint :
Arbitre adjoint :
Arbitre Moto 1 :
Juge à l'arrivée :

ORGANISATION

Ouverture de course n°1 :	Sylvain Moreau	06 48 61 25 16
Ouverture de course n°2 :	NC	
Directeur de course :	Mickaël Chesneau	06 11 59 87 26
Responsable flotte véhicule :	Gilles Lemarchand	06 24 08 62 37
Responsable flotte motos :	Masc	00 00 00 00 00
Motos Assistance Sécurité Courses :	XXXXX	00 00 00 00 00
Contrôle braquets :	NC	
Délégué sécurité Régional :		
Voiture info Public n°1 :	Sylvain Moreau	06 48 61 25 16
Moto infos :		00 00 00 00 00
66		
Ardoisier :	Anthony Papin	06 71 24 62 28
Pilote moto :	Masc	
Classement M.G. :	Jessica Mariteau	06 61 35 03 17
Classement P.C. :	Au podium	
Classement P.C. et M.G. (moto)		
Liaisons radio :	Jérémy Launay	06 81 55 12 48
Dépannage neutre n°1 :	CD49	
Dépannage neutre n°2 :	Sébastien Tessier	06 74 94 21 22
Voiture Médecin :	Sébastien DURET	06 74 94 21 22
Voiture Presse :		
Voiture invités :		
Moto Photos :	François Maisonneuve	06 82 16 19 62
Pilote :	Masc	



Anjou Pays de la Loire Espoirs

Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire

Responsable Départ :	Georges Bouillé, Dominique Socheleau	
Responsable Arrivée :	Georges Bouillé, Dominique Socheleau	
Trésorier :	Gilles Lemarchand	06 24 08 62 37
Vidéo Arrivée :	CD 49	
Classement informatique :	Patrice Mariteau	06 32 04 54 24
Voiture balai :		

CHAUFFEURS ARBITRES

Chauffeur Directeur de l'organisation:	NC	
Chauffeur Président du Jury :	Denis Jollivet	06 78 44 42 03
Chauffeur Juge à l'Arrivée :		
Chauffeur Arbitre avant :	Alain Tavenard	06 16 38 07 48
Chauffeur Arbitre arrière :	Mickaël Chesneau	06 11 59 87 26
Pilote Arbitre Moto :	Masc	

PERMANENCE MEDICALE

Médecin :	Jean-Claude Poitevin	06 81 61 50 71
Secouristes :	au podium	

ORGANISATION DEPART

Chaufefonds sur Layon

- 🚦 Ouverture de la permanence à partir de 11h30 (Lieu-dit La Varenne)
- 🚦 Accueil et remise des guides techniques
- 🚦 Réunion du collège des arbitres à 12h
- 🚦 Réunion des pilotes motos et chauffeurs voitures à 13h
- 🚦 Dossard et signatures de 12h à 13h
- 🚦 Réunion des directeurs sportifs à 13h
- 🚦 Départ à 14h
- 🚦 13 tours de circuit de 9.651km soit 125.463 km
- 🚦 Arrivée vers 17h15
- 🚦 Podium
- 🚦 Récompenses (podium)

Renseignements : VC Verrois - email : patrice.mariteau@orange.fr – Tel : 06 32 04 54 24



Chaufefonds sur Layon

Circuit de 9,651 km

Chaufefonds sur Layon



Profil altimétrique





Anjou Pays de la Loire Espoirs

Comité Régional de Cyclisme des Pays de la Loire

Itinéraire détaillé

	Dist	Itinéraire Anjou Pays de la Loire Espoirs 2022	Route	Kilométrage		Horaire de passage	
				Parcourus	à parcourir	42 km/h	40 km/h
1er tour	0,000	Départ réel	D125	0,000	125,463	14:00	14:00
	2,365	A gauche D17 - VC	VC	2,365	123,098	14:03	14:03
	1,445	A droite VC	VC	3,810	121,653	14:05	14:05
	1,560	A gauche VC	VC	5,370	120,093	14:07	14:08
	0,231	A gauche D121	D121	5,601	119,862	14:08	14:08
	2,676	A gauche - Direction Chaudefonds / Layon		8,277	117,186	14:11	14:12
	1,008	A droite rue du Vieux Pont		9,285	116,178	14:13	14:13
	0,113	A gauche D125	D125	9,398	116,065	14:13	14:14
	0,253	Ligne Départ / Arrivée	D125	9,651	115,812	14:13	14:14
2ème Tour	9,651	Ligne Départ / Arrivée	D125	19,302	106,161	14:27	14:28
3ème Tour	3,031	1er Grimpeur		22,333	103,130	14:31	14:33
	6,620	Ligne Départ / Arrivée	D125	28,953	96,510	14:41	14:43
4ème Tour	9,651	1er PC ligne Départ / Arrivée		38,604	86,859	14:55	14:57
5ème Tour	3,031	2ème Grimpeur		41,635	83,828	14:59	15:02
	6,620	Ligne Départ / Arrivée	D125	48,255	77,208	15:08	15:12
6ème Tour	9,651	2ème PC ligne Départ / Arrivée		57,906	67,557	15:22	15:26
7ème Tour	3,031	3ème Grimpeur		60,937	64,526	15:27	15:31
	6,620	Ligne Départ / Arrivée	D125	67,557	57,906	15:36	15:41
8ème Tour	9,651	3ème PC ligne Départ / Arrivée		77,208	48,255	15:50	15:55
9ème Tour	3,031	4ème Grimpeur		80,239	45,224	15:54	16:00
	6,620	Ligne Départ / Arrivée	D125	86,859	38,604	16:04	16:10
10ème Tour	9,651	4ème PC ligne Départ / Arrivée		96,510	28,953	16:17	16:24
11ème Tour	3,031	5ème Grimpeur		99,541	25,922	16:22	16:29
	6,620	Ligne Départ / Arrivée	D125	106,161	19,302	16:31	16:39
12ème Tour	9,651	Ligne Départ / Arrivée		115,812	9,651	16:45	16:53
13ème Tour	9,651	Arrivée		125,463	0,000	16:59	17:08

REGLEMENT PARTICULIER

Epreuve du calendrier Régional de la FFC

Jeudi 26 mai 2022

1 + 2 + 3+ J

Course ouverte aux moins de 23 ans



Article 1 – ORGANISATION

Anjou Pays de la Loire Espoirs est organisé par le Vélo Club Verrois, sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme. Elle se dispute le jeudi 26 mai 2022.

Article 2 – TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux coureurs de moins de 23 ans. Elle est inscrite au calendrier FFC et classée Régionale 1.28.

Article 3 – PARTICIPATION, ENGAGEMENT

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement de la FFC, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes :

- 🚴 Autorisée aux coureurs individuels
 - 🚴 Equipes Régionales
 - 🚴 Equipes Départementales
 - 🚴 Equipes de Clubs et Ententes
 - 🚴 Equipes de Pôles
 - 🚴 Equipes mixtes
- } (5 coureurs minimum)

Les engagements par internet peuvent se faire jusqu'au vendredi 20 mai 2022, 20h dernier délai par internet.

Le tarif d'engagement est de 12 €uros par coureur.

Article 4 – PERMANENCE – DOSSARD – PLAQUE DE CADRE – REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

La permanence de départ se tient le jeudi 26 mai 2022 de 11h30 à 13h00 au Camping municipal (D125) commune de Chaufond sur Layon. La remise des dossards et des plaques de cadre de 12h à 13h00. Chaque coureur, recevra 2 dossards et une plaque de cadre. Le règlement prévoit pour la non restitution des plaques de cadre et dossards, Art 10.3.077 R46 de la FFC une amende de 16 €uros.

La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du collège des arbitres, est fixée à 13h00 et aura lieu : au camping municipal Coureurs et accompagnateurs.

Article 5 – RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur une fréquence qui vous sera précisé. Une moto info accompagnera l'échelon course et sera à disposition du collège des arbitres.

Article 6 – DEPART

Le départ sera donné à 14h00 face au camping municipal (D125). Parcours : Fléchage au sol. Les signaleurs sont en jaune.

Article 7 – ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par l'organisateur à l'avant par le véhicule du Comité Départemental 49 et à l'arrière le 2ème véhicule du Comité Départemental 49.

Article 8 – MODALITES DE RAVITAILLEMENT

Le ravitaillement est autorisé à l'entame du troisième tour jusqu'à la fin du dixième tour (interdit les 2 premiers tours et lors des 2 derniers tours).

Article 2.2.025 : il est interdit aux coureurs de se débarrasser sans précaution d'aliments, de papiers etc. en quelque lieu que ce soit. (Développement durable)

Article 9 – ARRIVEE, DERIVATION DES DS

Non concerné

Article 10 – CLASSEMENT INDIVIDUEL

Le classement individuel, sera jugé par le juge à l'arrivée au terme des 123.382 km sur la ligne d'arrivée située au lieu-dit La Varenne à Chaudefonds sur Layon.

Les prix suivants sont attribués :

Classement général Grille 534/20	Place	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Prix	109	80	64	53	43	37	29	24	16	11
	Place	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
	Prix	9	8	8	8	7	6	6	6	5	5

Article 11 – CHALLENGE ANJOU PAYS DE LA LOIRE

Le concurrent qui gagnera deux fois l'épreuve remportera la cagnotte mise en jeu par Angers Compétition Cyclisme Organisation. Celle-ci sera abondé de 40€ chaque année et ne pourra excéder 160€. **En 2022, la cagnotte s'élève à 120€.** La cagnotte remportée sera à nouveau abondé de 40€ et l'ensemble des concurrents admissibles à cette épreuve pourront à nouveau concourir l'année suivante.

Article 12 – CLASSEMENT MEILLEUR GRIMPEUR

Le classement du Meilleur Grimpeur

Points attribués à chaque classement intermédiaires : le 1^{er} 5Pts, 2^{ème} 3Pts et le 3^{ème} 1Pt.

Pour figurer au classement du Meilleur grimpeur, le coureur doit terminer l'épreuve.

La côte sélectionnée se situe au km 3.038 à partir du podium Lieu dit Le Petit Pin. Le classement sera jugé du 3^{ème} au 11^{ème} tour. Le grimpeur est relevé tous les 2 tours soit au Tour 3, 5, 7, 9 et 11 (voir itinéraire détaillé)

150 €uros de Prix

Article 13 – POINTS CHAUDS

Les points chauds se feront au podium sur la ligne d'arrivée tous les 2 tours (à l'entame du Tour 4, 6,8, 10). **260 €uros de Prix**

Article 14 – CLASSEMENT SPECIAL JUNIORS

Un classement spécial Juniors sera établi en fonction de la place des coureurs à partir du classement général individuel.

Classement Juniors Grille 76/5	Place	1	2	3	4	5
	Prix	27	18	14	11	6

Article 15 – ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC et du Ministère de la Jeunesse et des Sports s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage a lieu dans la salle du camping municipal (en face du podium), l'accès sera fléché.

Article 16 – PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.12112 du règlement de la FFC, les coureurs doivent se présenter au protocole dans les 10 minutes après l'arrivée. Sauf disposition contraire, chaque coureur doit se présenter à la cérémonie protocolaire en tenue de compétition, sans casque, ni lunettes, ni bonnet.

Devront se présenter sur le **podium** après l'arrivée de l'épreuve :

-  Les trois premiers de l'épreuve.
-  Le vainqueur du classement Grimpeur
-  Le 1^{er} Junior

Au Podium

- Les trois premiers de l'épreuve.
- Le vainqueur du classement Grimpeur
- Le 1^{er} Junior

La remise des différentes récompenses se fera sur place en présence des personnalités et partenaires.

Article 17 – PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le circuit ne présente pas de zone de délestage des détrit. Les coureurs doivent ramener leurs détrit (pipette, papiers d'emballage etc.) dans les poches de leur maillot jusqu'à l'arrivée.

Plateau 2022 : Vc Verrois,

Historique

2008 : Bastien IPCAR – FRA

2011 : Alexis VILLAIN - FRA

2014 : Enzo WOUTERS – BEL

2018 : Fabien RONDEAU - FRA

2009 : Mickaël VINIK - NZ

2012 : Fabien GRELLIER – FRA

2015 : Quentin GUICHETEAU – FRA

2019 : Annulée (Travaux)

2010 : Nicolas RIOU – FRA

2013 : David RIVIERE- FRA

2017 : Louis BARRE – FRA

2020 : Annulée (Covid)

2021 : Jordan JEGAT - FRA

En gras les coureurs devenus professionnels

INFORMATIONS

PODIUM

Impératif les coureurs doivent être en tenues

10 minutes après l'arrivée

1 gerbe aux 3 premiers de l'épreuve

1 gerbe au vainqueur du prix « Meilleur Grimpeur »

1 gerbe au 1^{er} Junior

AU PODIUM

Trophée et coupes

Au vainqueur de l'épreuve (trophée)

Au 2^{ème} du classement de l'épreuve

Au 3^{ème} du classement de l'épreuve

Au 1^{er} des Meilleurs Grimpeurs

Au 1er Junior

Restitution des dossards et plaques de cadre dans leur état initial (non coupé ou détérioré)

POINTS DANGEREUX

LISTE DES HOPITAUX

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANGERS 4 rue Larrey 49933 ANGERS CEDEX 9



Téléphone Standard : 02 41 35 36 37

Urgence Accueil : 02 41 35 37 12

Pompiers : 18 Police : 17 SAMU : 15

